

Forum sur la viabilité des pêches québécoises. « On voit venir le mur » - Ministre Yvon Vallières

Georges Gaudet - 2 novembre 2006

Il faut remonter à Jean Garon et Jack Davis au début des années 80 pour trouver comparaison à une telle mobilisation commandée par monsieur Yvon Vallières, ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et l'honorable Loyola Hearn ministre des Pêches et Océans au gouvernement fédéral. C'est ainsi que les 23 et 24 novembre prochains en un forum tenu à Québec, les deux ministres fédéral et provincial coprésideront le Forum québécois des partenaires des pêches, un forum qui portera essentiellement sur la viabilité économique de ce secteur d'importance majeure pour toutes les communautés du Québec maritime.

Un triste tableau Mardi dernier en conférence de presse, le Ministre Vallières a brossé un tableau particulièrement sombre de l'état de l'industrie de la pêche au Québec. Selon le ministre, et il y a lieu que les partenaires de ce secteur de l'économie approuvent le constat ministériel, la situation des pêches québécoises commande une remise en question ferme et bien planifiée car la situation serait particulièrement alarmante.

Insistant sur le contexte mondial qui a beaucoup changé et ceci en permanence, le ministre élabore les problèmes suivants : les changements mondiaux frontaliers, le libre marché, une concurrence accrue, l'ouverture de nouveaux fonds de pêche en Alaska et en Russie, un dollar canadien trop fort pour l'exportation, un marché concentré aux USA dans une proportion de 80 %, une augmentation des coûts de transports, du carburant, des coûts de transformation, couplés à une baisse de revenus généralisée et aussi une baisse de la ressource ont fait dire au Ministre Vallières qu' « on voyait venir le mur ». Le ministre s'est même permis d'affirmer que la situation actuelle pourrait devenir d'une ampleur équivalente à la crise du bois d'œuvre si on ne réagit pas immédiatement pour établir des plans de développement à long terme afin de rendre viable cette industrie. En plus d'une concurrence envahissante et des prix à la baisse un peu partout sur le marché nord-américain, les stocks sont en diminution comme le souligne le Ministre Vallières. De 2004 à 2006, la crevette est passée de 0,65 \$ la livre à 0,43 \$, le homard est passé de 49,8 millions de livres à 37,8 millions alors que les prises de poisson de fond sont passées de 20 000 tonnes en 92/93 à seulement 2 000 tonnes en 2005.

Agir avant qu'il soit trop tard Comme l'ont fait auparavant les gouvernements de Terre-Neuve et celui de l'Île-du-Prince-Édouard en consultation avec le gouvernement fédéral, le ministre québécois Yvon Vallières a convaincu son vis-à-vis fédéral de participer au même processus de rencontres pour le Québec. Ce forum de grande envergure se tiendra quand même à huis clos entre une trentaine de personnes, partenaires de l'industrie et qui seront tenus à l'écart du public pendant un peu plus d'une journée pour trouver des solutions aux différents problèmes qui assaillent l'industrie des pêches. Ainsi on visera l'atteinte de consensus sur les enjeux prioritaires, les incontournables, la création de différents chantiers de travail avec échéanciers précis et l'élaboration de pistes de solutions avec un calendrier de mise en œuvre bien élaboré. Une trentaine de personnes des différentes associations de pêcheurs, des agents de commercialisation, des pêcheurs indépendants, des membres de la CRE de la Côte-Nord, du Bas- Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine, des membres du Centre spécialisé des pêches, du MAPAQ, de Pêches et Océans, d'Agriculture Canada, du Développement des ressources humaines et des membres des diverses affaires municipales des communautés riveraines seront de ce forum en quasi « retraite fermée ». Le Ministre Vallières ajoute que pour l'ensemble de l'économie québécoise, le secteur des pêches peut paraître minime, mais que pour l'ensemble des communautés du Québec maritime, cela peut représenter quelque chose comme la vie ou la mort d'une industrie et même la fin de toute l'économie de plusieurs régions. Aux Îles de la Madeleine comme en certains endroits sur la Basse Côte-Nord, l'industrie des pêches compte pour 4 emplois directs et indirects sur 5 et si cette industrie s'écroulait comme ce fut le cas dans le bois d'œuvre, ce serait 8 000 emplois directs de perdus de commenter le ministre; d'où l'urgence

d'agir.

Du pain sur la planche Considérant que les prix baissent, que la ressource diminue d'autant mais que les coûts d'exploitation augmentent toujours, il faudra trouver des solutions assez vite. Toujours selon le Ministre Vallières, les interventions ponctuelles ne suffisent plus. Il faut aller au-delà de ces cataplasmes temporaires. Bien que le forum n'ait pas encore eu lieu, on avance des pistes de solutions. Commercialiser le produit local avec une valeur ajoutée, tant du côté de la qualité que de l'originalité, développer une nouvelle approche consommateurs, créer un bureau dédié à la commercialisation, établir des plans de réduction des coûts d'opération, minimiser l'augmentation des coûts du carburant, limiter le nombre de certains permis de pêche et préparer une relève intéressées et qui pourra vivre de cette industrie dans un contexte tout à fait différent de ce que l'industrie a connu par le passé. Voilà tout un défi! **LE RADAR**

La fibre optique ou le sans fil?

Achille Hubert - 2 novembre 2006

Les deux câbles optiques sous-marins entre l'Étang-du-Nord et la Gaspésie avec raccordement jusqu'au bureau de Télébec à Cap-aux-Meules fonctionnent comme prévu, mais la deuxième partie du projet global comprenant le câble terrestre n'est pas encore réalisée. Et l'on est à cent lieues de voir le début de cette réalisation. Ce grand projet en deux phases, dont la première a coûté 13,8 millions \$, prévoyait la mise à niveau ou le remplacement du câble terrestre actuel par un tout neuf de nouvelle génération sur tout le territoire de l'archipel. À l'heure actuelle, rien n'a encore été fait de tangible dans cette direction.

Deux personnes qui ont travaillé sur ce projet ont été remerciées de leurs services.

Il semble que le RICEIM (Réseau intégré de communications électroniques des Îles de la Madeleine) s'oriente présentement dans une autre direction que celle du câble optique, soit celle du «sans fil». On se demande quel organisme serait porteur de ce tout nouveau projet. La Municipalité? La Commission scolaire? Le Centre hospitalier de l'archipel? On ne voit pas comment ces organismes dont les budgets sont déficitaires pourraient soutenir une telle entreprise sans oublier que cela ne fait aucunement partie de leur mandat. À notre avis, il faut retourner à la table à dessin et faire des plans en vue du renouvellement du câble actuel pour le remplacer par un câble de nouvelle génération, en collaboration avec Télébec et avec Persona, les deux entités qui possèdent et gèrent ces services aux Îles.

Certes, il y a des possibilités de développement pour le «sans fil» aux Îles. À preuve, la compagnie de monsieur Denis Michaud, Électro informatique Michaud offre ce service à tous les Madelinots qui habitent l'Île du Havre-Aubert, l'Île-aux-Meules, l'Île d'Entrée et une partie de l'Île du Havre-aux-Maisons. Ce système n'est pas sans failles. La principale faiblesse de ce moyen de communications, c'est le fait que les données qui sont transmises peuvent être interceptées, comme c'est le cas pour la téléphonie numérique des téléphones cellulaires. D'autres parts, dans 99,9 % des cas dans le monde, on utilise la fibre optique pour les communications électroniques. Dans certaines situations particulières et pour des raisons spéciales, on fait appel au «sans fil».

Conclusion : Si 99 % des peuples de la terre optent pour la fibre optique dans leurs communications électroniques, pourquoi les Madelinots feraient-ils bande à part? Quels avantages en tireraient-ils? **LE RADAR**

Partage des paysages = partage des profits

Les citoyens de la Baie des Chaleurs doivent s'impliquer s'ils veulent que les projets éoliens rapportent des dividendes à long terme.

C'est du moins le message qu'a lancé le professeur de l'UQAR Jean-Louis Chaumel hier soir, lors de son passage à Maria.

Environ 70 personnes ont assisté à cette rencontre publique organisée à l'initiative d'un groupe de citoyens inquiets de la tournure que prend le développement de l'industrie éolienne dans la région.

Même s'il affirme que les citoyens ne peuvent vraisemblablement pas bloquer le projet de Cartier énergie éolienne à Carleton, le professeur Chaumel estime que les citoyens peuvent quand même faire pression pour forcer l'entreprise à injecter une bonne part de ses profits dans l'économie locale.

Jean-Louis Chaumel rappelle que le futur parc éolien de Carleton est un projet économique de l'ordre de 200 millions de dollars et que la population doit tout faire pour que la région en tire vraiment profit.

Les organisateurs avaient également invité le maire d'Amqui, Gaétan Ruest, un ardent défenseur des projets communautaires dans le secteur éolien.

D'ailleurs, il estime que les municipalités auraient intérêt à se lancer dans l'aventure de l'éolien en développant de petits projets et en utilisant les profits ainsi obtenus pour investir dans d'autres projets porteurs pour l'économie locale.

CIEUFM

Investissements à risque **Pas assez de fonds pour plonger**

Mise à jour le mardi 7 novembre 2006, 8 h 59

Contrairement à la majorité des régions du Québec, la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent n'ont toujours pas mis en place leur Fonds d'investissement économique régional (FIER).

Ces fonds, dont la mise en place par le gouvernement Charest, sont destinés au démarrage d'entreprises ou au soutien de projets de développement.

Le fonds doit être en partie financé par les gens d'affaires du milieu. Pour chaque dollar investi par les entreprises régionales, Québec investit 2 \$.

Le directeur de la Conférence régionale des élus (CRE) du Bas-Saint-Laurent, Gérald Beaudry, se demande si Québec n'a pas commis une erreur en remplaçant les fonds de diversification économique régionaux par les FIER. Il rappelle que les fonds de diversification économique étaient très adaptés à la réalité des régions dépendantes de l'exploitation des ressources naturelles.

En Gaspésie, la faiblesse de l'économie et les nombreuses fermetures d'usines retardent la mise en place du FIER. Le directeur de la CRE de la Gaspésie et des Îles, Gilbert Scantland, croit que la région devra chercher des fonds à l'extérieur de la région pour créer cet outil d'investissement. « Il y a aussi un travail à faire auprès de la diaspora gaspésienne », fait-il valoir.

Selon les directeurs des CRE, en l'absence de FIER, les entreprises du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie peuvent solliciter des sociétés spécialisées dans le capital de risque, notamment Investissement Québec, la Société générale de financement et les fonds de solidarité de la FTQ et de la CSN.

Autre fonds

Par ailleurs, la création des fonds de soutien administrés par les CRE progresse bien. Ces fonds sont destinés aux études de prédémarrage et de projets d'entreprise.

Le Fonds de solidarité de la FTQ a accepté d'investir 1 million de dollars dans le fonds du Bas-Saint-Laurent. Québec complétera le financement avec un apport de 2 millions de dollars.

En Gaspésie, la CRE a recueilli 250 000 \$ auprès des municipalités. Elle espère doubler cette somme d'ici quelques mois. **Radio-Canada**

Enseignement collégial

L'union fait la force

Mise à jour le mercredi 8 novembre 2006, 11 h 12

Quatre cégeps de l'Est du Québec s'unissent pour harmoniser leurs programmes en électrotechnique.

Les jeunes des cégeps de Rimouski, de Rivière-du-loup, de Matane ainsi de la Gaspésie et des Îles n'auront plus à choisir leur spécialité lors de la première année du programme. Ils pourront ensuite poursuivre dans la spécialité de leur choix dans un des quatre cégeps, et ce, sans allonger la durée de leurs études. Le jeune pourra ainsi réaliser des économies en effectuant la première année de son programme dans son milieu de proximité.

Présentement, les diplômés en Technique électronique des quatre établissements se sont pas assez nombreux pour répondre à toutes les demandes du marché du travail. Le taux de placement est de 100 %.

Cette démarche servira dont à contrer l'attirance des jeunes vers une formation à l'extérieur de la région. Le directeur du cégep de Matane, Émery Béland, ajoute qu'il est important pour la région d'être en mesure de répondre aux besoins des entreprises régionales.

Au total, dans les quatre cégeps participants, quelque 200 jeunes sont inscrits au programme d'électrotechnique. Pour les jeunes, ce programme est souvent un complément à la formation professionnelle de niveau secondaire ou encore une étape vers une formation en génie électrique. **Radio-Canada**

Gestion région par région

Bertrand Berger voit d'un bon œil le plan de travail du gouvernement du Québec concernant la politique de gestion du territoire.

Le président de la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a rencontré ses homologues des régions ressources jeudi dernier.

Le lendemain, à la Table Québec-Régions, Bertrand Berger a pu prendre connaissance du plan de travail de Québec. D'après lui, le gouvernement est ouvert à une gestion de la province région par région.

Selon Bertrand Berger, chaque région a déjà son plan respectif pour son développement. Il rappelle

que la Gaspésie s'est dotée de la stratégie ACCORD avec ses créneaux spécifiques.

Le gouvernement du Québec prévoit présenter sa politique de développement des territoires au printemps prochain. Bertrand Berger croit que les premières rencontres de travail se dérouleront dans les prochaines semaines. **Radio-Gaspésie**

Développement éolien **Mobilisation dans la Baie-des-Chaleurs**

Mise à jour le mercredi 8 novembre 2006, 12 h 18

Des citoyens de Carleton se mobilisent pour maximiser les retombées économiques des parcs éoliens.

Selon ces citoyens, les retombées du futur parc de 170 millions de dollars, qui s'érigera bientôt dans l'arrière-pays de Carleton, rapporteront peu aux gens du milieu en comparaison de ce qu'ils rapporteront aux promoteurs de l'extérieur du Québec.

Le maire d'Amqui, Gaétan Ruest, et le professeur de l'UQAR, Jean-Louis Chaumel, étaient conviés mardi soir, à Maria, pour inciter les Gaspésiens à prendre leur place dans le développement éolien. Le maire d'Amqui en a profité pour poursuivre sa croisade pour le développement communautaire de la filière éolienne.

L'expert, Jean-Louis Chaumel, a fait valoir qu'il était encore temps de demander des ajustements, compte tenu de l'ampleur du projet. Ce point de vue a trouvé un écho dans l'assistance, notamment auprès du porte-parole du groupe écologiste Environnement vert plus, Michel Goudreau. « Le projet, qui est présenté, prévoit que des miettes pour la région. C'est complètement inacceptable », a commenté M. Goudreau.

La rencontre a attiré près de 70 personnes, parmi celles-ci, certaines ont maintenant l'intention de former un groupe de vigilance. **Radio-Canada**